

**DECISION DU PRESIDENT**  
**N°2023-337**

**Construction de la station d'épuration de Fresnay en Retz à Villeneuve-en-Retz :**  
**Demande subvention Agence de l'Eau**

Le Président de la Communauté d'Agglomération « Pornic Agglo Pays de Retz »,

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 5211-10 qui confère au Conseil Communautaire la possibilité de déléguer une partie de ses attributions au Président,
- VU le procès-verbal de la séance d'installation du Conseil Communautaire du 9 juillet 2020 au cours de laquelle il a été procédé à l'élection du Président et des Vice-présidents,
- VU la délibération n°2020-143 du 9 juillet 2020 donnant délégation de pouvoir du Conseil communautaire au Président,

CONSIDERANT que le Schéma Directeur d'Assainissement réalisé sur le système d'assainissement de la commune de Fresnay-en-Retz en 2016 (devenue commune nouvelle de Villeneuve-en-Retz) a permis d'identifier comme prioritaire l'opération d'augmentation de la capacité de traitement de la station d'épuration ;

CONSIDERANT que les études conduisent au programme de travaux composé de :

- Construction d'une nouvelle station d'épuration de capacité 1900 EH avec procédé boues activées, équipée d'un bassin tampon

**DECIDE**

**ARTICLE 1:** La Communauté d'Agglomération Pornic Agglo Pays de Retz a décidé d'inscrire l'opération « Construction d'une nouvelle station d'épuration à Fresnay-en-Retz (commune de Villeneuve-en-Retz) » auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne afin d'obtenir une subvention de sa part, la plus élevée possible.

**ARTICLE 2 :** Les crédits nécessaires sont ouverts au budget. Le montant prévisionnel de l'opération s'élève à 2 481 505 € HT.

**ARTICLE 3 :** La présente décision sera portée à la connaissance de Mesdames et Messieurs les Conseillers communautaires lors de la prochaine réunion du Conseil Communautaire.

**ARTICLE 4 :** Madame la Directrice Générale des Services est chargée de l'application de la présente décision qui prendra effet lorsque les formalités de publicité auront été réalisées.

Fait à Pornic, le 11 août 2023

**Le Président,**  
**Jean-Michel BRARD**

Le Président,  
Jean-Michel BRARD

